

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÉRABLE
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS

À une séance ordinaire du conseil municipal de la susdite municipalité, tenue le 4 décembre 2017 à 19 h 30 heures à la salle du conseil, sont présents aux délibérations :

- | | |
|------------------------|-----------------------|
| 1- M. Richard Marois | 4- M. Marc Champagne |
| 2- M. Gervais Pellerin | 5- M. Jacques Pelchat |
| 3- Mme Louise Lalonde | 6- M. Mario Turcotte |

Forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Boissonneault.

La directrice générale / secrétaire trésorière, Mme Sonia Tardif assiste à la session.

Le quorum est vérifié par le maire.

La réunion débute à 19 H 30.

1-LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres du conseil.

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
- 2- Interversiion des points à l'ordre du jour ;
- 3- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017;
- 4- Dépôt du rapport des dépenses payées au cours du mois de novembre 2017;
- 5- Approbation de la liste des dépenses autorisées du mois de novembre 2017;
- 6- Courrier ;
- 7- Rapport de voirie;
- 8- Période de questions ;
- 9- Avis de motion et présentation du projet de règlement sur le traitement des élus municipaux;
- 10- Avis de motion et présentation des prévisions budgétaires 2018;
- 11- Assurances collectives- délégation pour soumission;
- 12- Maire suppléant pour janvier, février et mars 2018;
- 13- Transfert des postes budgétaires;
- 14- Entente de service d'ingénierie par la MRC de l'Érable;
- 15- Protocole d'entente inter-municipale relatif à la gestion des « loisirs collectifs Inverness-Laurierville »;
- 16- Entente des gros encombrants avec Orapé;
- 17- Appel de candidatures des municipalités pour « Les Jeudis en chansons 2018 » ;
- 18- Ouverture des soumissions des travaux de réfections de l'édifice municipal;
- 19- Demande d'aide financière à la voirie locale aux programmes AIRRL et RIRL;
- 20- Demande de rectification pour le camion neuf et les équipements de déneigement;
- 21- Suivi des demandes au conseil;
- 22- Compte-rendu du comité famille;
- 23- Varia;
 - A) Formation obligatoire sur l'éthique pour les élus municipaux
 - B) Rémunération des employés municipaux à partir du 1 janvier 2018
 - C) Musée du Bronze
- 24- Période de questions;
- 25- Levée de la séance.

R-284-12-2017 Proposé par le conseiller Marc Champagne

QUE l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

2-INTERVERSION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

R-285-12-2017 Proposé par le conseiller Jacques Pelchat

QUE monsieur le maire soit autorisé à intervertir les points à l'ordre du jour, si nécessaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

3-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2017

R-286-12-2017 Proposé par le conseiller Mario Turcotte

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

4- DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES PAYÉES AU COURS DU MOIS DE NOVEMBRE 2017

En vertu de l'article 5.1 du règlement 144-2014, la directrice générale / secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées au cours du mois de novembre 2017.

5-APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES DU MOIS DE NOVEMBRE 2017

La directrice générale / secrétaire-trésorière dit à voix haute le total des comptes à payer.

Le total des comptes à payer pour le mois de novembre est de : **83 542.77\$**

R-287-12-2017 Proposé par le conseiller Richard Marois

QUE les dépenses autorisées du mois de novembre soient payées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

6- COURRIER

La correspondance est disponible au bureau municipal pour consultation.

7- RAPPORT DE VOIRIE

La directrice générale fait un compte rendu des travaux effectués au cours des dernières semaines.

8- PÉRIODE DE QUESTIONS

9- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Monsieur Jacques Pelchat donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement décrétant le traitement des élus.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

10- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

Monsieur Gervais Pellerin donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement décrétant l'établissement du budget 2018.

Monsieur le maire expose les prévisions budgétaires.
Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

11- ASSURANCES COLLECTIVES- DÉLÉGATION POUR SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Inverness offre à son personnel une assurance collective en association avec un regroupement d'autres municipalités locales de la région du Centre-du-Québec;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres public doit être lancé en vue du contrat annuel prévu pour débiter le 1er février 2018;

CONSIDÉRANT QU'un cahier des charges a été élaboré par ASQ-CONSULTANT, cabinet en assurances collectives, avec la collaboration étroite des représentants des municipalités locales participantes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wickham a proposé d'agir au nom de tous pour le processus d'appel d'offres et de réception des soumissions;

CONSIDÉRANT les dispositions prévues aux articles 14.3 et 14.4-du Code municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE

R-288 -12-2017 Proposé par le conseiller Richard Marois

QUE la Municipalité d'Inverness délègue à la Municipalité de Wickham son pouvoir de demander des soumissions pour le prochain contrat d'assurances collectives et accepte implicitement d'être liée envers le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée par le délégataire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

12- MAIRE SUPPLÉANT POUR JANVIER, FÉVRIER ET MARS 2018

R-289-12-2017 Proposé par le conseiller Mario Turcotte

QUE Monsieur Gervais Pellerin soit nommé maire suppléant pour les mois de janvier, février et mars 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

13- TRANSFERT DES POSTES BUDGÉTAIRES

Afin de respecter l'article 6.1 du règlement 36-2013, soit de combler une variation budgétaire.

R-290-12-2017 Proposé par le conseiller Jacques Pelchat

QUE les appropriations de comptes budgétaires suivantes soient autorisées :

Comptes au débit :

02-11001-310	Frais de représentation	1 000
02-32000-140	Rémunération enlèvement de la neige	23 965
02-33000-200	Cotisation employeur enlèvement de la neige	4 203
02-33000-212	Régime retraite neige	1 160
02-33000-284	Autres avantages neige	4 238
02-70130-681	Électricité patinoire	5 500
02-70230-681	Électricité bibliothèque	2 000
02-50000-722	Résidence Dublin	8 000
	TOTAL	50 066

Comptes au crédit :

02-14000-670	Fourniture de bureau	1 000
02-32000-140	Rémunération inspecteur voirie	23 965
02-32000-200	Cotisation employeur voirie	4 203
02-32000-212	Régime de retraite voirie	1 160
02-32000-284	Autres avantages voirie	4 238
02-13000-414	Entretien équipement de bureau	4 000
02-14000-141	Salaire élection	1 500
02-14000-141	Salaire élection	1 750
02-14000-321	Frais de poste élections	250
02-70151-522	Entretien parc des chutes	8 000
	TOTAL	50 066

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

14 - ENTENTE DE SERVICE D'INGÉNIERIE PAR LA MRC DE L'ÉRABLE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite faire partie de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC de l'Érable,

R-291-12-2017 Proposé par la conseillère Louise Lalonde

QUE la municipalité d'Inverness autorise le maire de la municipalité, Monsieur Yves Boissonneault, à signer tous les documents officiels au nom de la municipalité d'Inverness relatifs à cette entente.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

15- PROTOCOLE D'ENTENTE INTER-MUNICIPALE RELATIF À LA GESTION DES « LOISIRS COLLECTIFS INVERNESS-LAURIERVILLE »

R-292-12-2017 Proposé par le conseiller Mario Turcotte

QUE le conseil de la municipalité d'Inverness accepte les prévisions budgétaires des « Loisirs collectifs Inverness-Laurierville » telles que présentées à l'annexe 1.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

16 - ENTENTE DES GROS ENCOMBRANTS AVEC ORAPÉ

R-293-12-2017 Proposé par la conseillère Louise Lalonde

QUE le conseil de la municipalité d'Inverness accepte la nouvelle tarification de 5.06\$ par unité facturable pour l'année 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

17 - APPEL DE CANDIDATURES DES MUNICIPALITÉS POUR « LES JEUDIS EN CHANSONS 2018 »

Le comité organisateur des jeudis en chanson 2018 invite les municipalités du Centre-du-Québec à déposer leur candidature pour tenir un spectacle dans leur localité cet été. Les municipalités participantes devront verser un montant minimal de 25 % du coût de l'activité. La date limite d'inscription est le 15 janvier 2018.

R- 294-12-2017 Proposé par la conseillère Louise Lalonde

QUE le conseil de la municipalité d'Inverness s'engage à verser la contribution municipale demandée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

18 - OUVERTURE DES SOUMISSIONS DES TRAVAUX DE RÉFECTIONS DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL

Ce point sera discuté ultérieurement.

19 - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA VOIRIE LOCALE AUX PROGRAMMES AIRRL ET RIRL

A) Travaux de réfection des égouts pluviaux et pavage sur le chemin Gosford nord (tronçon 9)

ATTENDU QUE la municipalité d'Inverness a pris connaissance des modalités d'application du Volet—Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

ATTENDU QUE la municipalité d'Inverness désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 , excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructure routières locales;

ATTENDU QUE les travaux prévus consistent à faire la réfection des égouts pluviaux sur une longueur de 435 mètres, faire la réfection du pavage sur une longueur de 1600 mètres (tronçon 9) et remplacer des ponceaux sur le chemin Gosford nord ;

Pour ces motifs,

R-295-12-2017 Proposé par le conseiller Gervais Pellerin

QUE le conseil de la municipalité d'Inverness autorise la présentation d'une demande d'aide financière et à confirmer son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

B) Demande pour l'élaboration pour les plans et devis -Travaux de réfection du pavage sur le chemin Gosford nord (tronçon 8)

ATTENDU QUE la municipalité d'Inverness a pris connaissance des modalités d'application du Volet—Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la municipalité d'Inverness désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports , de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de l'Érable a obtenu un avis favorable du MTMDET;

ATTENDU QUE les travaux prévus consistent à faire la réfection du pavage sur le chemin Gosford nord sur une longueur de 1100 mètres (tronçon 8) ;

Pour ces motifs,

R-296-12-2017 Proposé par le conseiller Jacques Pelchat

QUE le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

20 - DEMANDE DE RECTIFICATION POUR LE CAMION NEUF ET LES ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT

Ce point sera discuté ultérieurement.

21 - SUIVI DES DEMANDES AU CONSEIL

- La municipalité vous informe que selon la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels; les demandes d'informations au bureau municipal doivent se faire par écrit et que la municipalité doit rendre sa réponse dans un délai de 20 jours de la réception de la demande.

-Les autres demandes non-répondues à ce jour requièrent des informations additionnelles par le conseil municipal.

22- COMPTE-RENDU DU COMITÉ FAMILLE

Madame Louise Lalonde, représentante, fait un compte rendu des dernières actions posées par le comité.

23- VARIA

A) Formation obligatoire sur l'éthique pour les élus municipaux

Les membres du conseil procéderont à l'inscription de la formation obligatoire.

B) Rémunération des employés municipaux à partir du 1 janvier 2018

R-297-12-2017 Proposé par le conseiller Mario Turcotte

Séance ordinaire du 4 décembre 2017

QUE le conseil de la municipalité d'Inverness augmente de 1% le taux horaire actuellement en vigueur des préposés à l'entretien ménager et l'opérateur de la station des eaux usées à compter du 1 janvier 2018.

QUE le conseil de la municipalité d'Inverness procède aux ajustements salariaux pour les autres postes de travail selon les ententes en vigueur au 1 janvier 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

C) Musée du Bronze

Ce point sera discuté ultérieurement.

24 – PÉRIODE DE QUESTIONS

25 – LEVÉE DE LA SÉANCE

R-298-12-2017 Proposé par le conseiller Mario Turcotte

Que la séance soit levée à 21h20.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

Maire

Directrice générale /
Secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité d'Inverness dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Secrétaire-trésorière